

Application de procédure de type exclusion sectorielle pour la détermination de l'univers d'investissement :
Il s'agit de l'application d'un principe d'éthique d'objet social qui se traduit par l'exclusion de l'univers d'investissement d'un certain nombre d'entreprises qui opèrent dans des secteurs d'activité précisément déterminés et sur des filtres de niveau d'implication prédéfinis.

Ce sont les secteurs d'activités qui ne nous semblent pas alignés avec les grands enjeux sociétaux :

- Réchauffement climatique
- Respect de la personne et de la vie

Tailor Asset Management exclut les entreprises appartenant **aux secteurs GICS** fournies par MSCI et au travers de critères et de seuils d'exclusion (filtres) suivants :

Secteur d'activité	Critères
Aérospatiale & défense (aerospace & defense)	Part du CA liée aux armes controversées > 0%
Charbon (coal & consumable fuels)	Part du CA liée au charbon > 20% Production annuelle de charbon > 10m t/an Mix énergétique lié au charbon > 20%
Tabac (tobacco)	Part du CA liée au tabac > 5%

Sources de données : Bloomberg, Sustainalitics et GICS

- **ARMES CONTROVERSEES**

Détails :

Une arme ou un système d'armement est un instrument destiné à blesser ou à tuer un adversaire. Les systèmes d'armement comprennent l'artillerie, les armes légères, les munitions, les missiles et bombes, les avions et bateaux de guerre ainsi que les autres véhicules militaires. Les armes peuvent servir à l'attaque ou à la défense, autrement dit à menacer et à protéger. Si l'armement peut être nécessaire au maintien de la paix, son but ultime, menacer ou détruire la vie humaine, en fait une activité immorale et contraire à l'éthique.

L'approche de Tailor Asset Management distingue les armements conventionnels et les armements controversés comme les mines anti-personnelles, bombes à sous-munition, armes chimiques, armes biologiques, et armes à uranium appauvri. Ces armements sont considérés comme controversés parce qu'ils suscitent les critiques suivantes :

- Action indifférenciée de l'arme au moment de son utilisation (victimes civiles, dégâts aux infrastructures civiles et dégâts collatéraux)
- Systèmes d'armement occasionnent des blessures superflues et des souffrances inutiles
- Impact potentiel de long terme de ces armes peut affecter la santé humaines et/ou entraver le développement et la reconstruction des régions dévastées par la guerre.

Les entreprises qui produisent, vendent ou négocient des armes nucléaires ou des composants pour les armes nucléaires sont considérées comme impliquées dans l'armement nucléaire.

Tailor Asset Management exclut le secteur Aéronautique & Défense (GICS « Aerospace & Defense ») au travers des critères et seuils d'exclusion (filtres) suivants :

⇒ Entreprises directement impliquées dans le développement, la fabrication et la vente des armes controversées suivantes : mines anti-personnelles, bombes à sous-munition, armes chimiques, armes biologiques, et armes à uranium appauvri, quel que soit le revenu tiré de la production, vente et négoce ces produits.

- **CHARBON THERMIQUE**

L'Accord de Paris adopté en 2015 a fait émerger un consensus au niveau international afin de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. La première étape, acceptée au niveau international, consiste en l'abandon progressif du charbon à un rythme différencié selon les régions du fait de contextes différents. Cette mesure se traduit par une fermeture des centrales à charbon d'ici 2030 dans les pays européens et dans les pays de l'OCDE et d'ici à 2040 dans le reste du monde.

La procédure de Tailor Asset Management reprend les recommandations de l'AFG. Elle s'applique dans un premier temps au charbon thermique et est amenée à s'étendre progressivement au charbon sidérurgique (ou métallurgique, utilisé dans la fabrication de l'acier).

Le charbon thermique est utilisé dans la production d'électricité. La production d'électricité peut utiliser plusieurs types de sources d'énergie telles que les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel) ou les énergies renouvelables. L'électricité produite à partir de charbon thermique est l'alternative la plus polluante. Le charbon métallurgique, qui se caractérise par une faible teneur en soufre, est majoritairement utilisé dans le haut fourneau pour la production d'acier. Dans le cadre d'une production d'acier primaire, il n'existe à l'heure actuelle pas de solution plus écologique à l'utilisation de minerai de fer et de charbon métallurgique. Le charbon métallurgique n'est par conséquent pas source d'exclusion.

Tailor Asset Management exclut le secteur du charbon (GICS « Coal and consumable fuels ») au travers des critères et seuils d'exclusion (filtres) suivants :

- ⇒ Entreprises impliquées directement dans l'extraction de charbon (minières) et la production d'électricité utilisant le charbon comme source combustible principale, dont le revenu tiré de ces activités est supérieur à 20% du chiffre d'affaires ;
- ⇒ Entreprises (productrice d'énergie) dont le mix énergétique lié au charbon est supérieur à 20% ;
- ⇒ Entreprises qui se lancent dans de nouveaux projets de mine ou de production d'électricité de charbon thermique.

Evolution des seuils entre 2020 et 2030 :

Aligné sur l'objectif de sortie totale du charbon d'ici 2030, Tailor Asset Management s'engage à cesser tout investissement ou à détenir des titres d'entreprises exposées au charbon d'ici 2030. Les seuils d'exposition au charbon sont ajustés régulièrement.

- **TABAC**

Les produits au tabac fabriqués et commercialisés au détail comprennent les cigarettes, les cigares ainsi que d'autres produits comme le tabac à chiquer et le tabac à priser. Les cigarettes représentent la majeure partie des produits du tabac.

Il est scientifiquement prouvé que toutes les formes de tabac causent des problèmes de santé à tous les stades de la vie, débouchant souvent sur la mort ou sur un handicap. Les fumeurs présentent un risque de

cancer sensiblement accru et un risque plus important de maladie cardiaque, d'AVC et d'emphysème, outre les autres affections fatales ou non.

Tailor Asset Management reconnaît que la consommation de produits du tabac, quelle que soit la quantité, cause des problèmes de société et de santé et constitue un facteur de décès majeur.

Tailor Asset Management exclut le secteur du tabac (GICS « tobacco ») au travers des critères et seuils d'exclusion (filtres) suivants :

⇒ Entreprises directement impliquées dans l'industrie du tabac qui tirent plus de 5% de leurs revenus de la fabrication et de la vente au détail des produits du tabac.

- **AUTRES SECTEURS CONCERNES PAR UNE EXCLUSION**

Toutes les sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans les secteurs des jeux d'argents et de la pornographie.

Politique validée le 11 février 2021

Didier Margetjal – Directeur Général

